

Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

47 | 2002 Du sens au sens

« Tout le monde me montre au doigt... » Remarques sur le complément de moyen introduit par la préposition à

« Tout le monde me montre au doiqt... ». Remarks on instrumental complement introduced by the preposition à

Belinda Lavieu et Danielle Leeman



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/linx/590 DOI: 10.4000/linx.590

ISSN: 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination: 133-146 ISSN: 0246-8743

Référence électronique

Belinda Lavieu et Danielle Leeman, « « Tout le monde me montre au doigt... » Remarques sur le complément de moyen introduit par la préposition à », Linx [En ligne], 47 | 2002, mis en ligne le 01 juin 2003, consulté le 21 avril 2019. URL: http://journals.openedition.org/linx/590; DOI: 10.4000/linx.590

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

« Tout le monde me montre au doigt... » Remarques sur le complément de moyen introduit par la préposition à

Belinda Lavieu et Danielle Leeman Paris X Nanterre, Modyco, UMR 7114 Paris X /CNRS

P. Cadiot (1991)¹ a montré que selon qu'il était introduit par à ou avec, le complément de moyen relevait de deux types sémantico-syntaxiques différents; avec à, le GP « introduit une détermination circonstancielle directement impliquée par le procès » (p. 8), et « l'association entre le prédicat et le régime nominal de la préposition est typique » (ibid.). La préposition en fait introduit moins un instrument qu'un « mode du procès décrit par le prédicat » – la « peinture an conteau est une façon de peindre, la pêche à la ligne une façon de pêcher » (p. 11) : à GN est « saisi dans la continuité du prédicat », à traduit l'existence « d'une programmation interne de la relation entre le prédicat et le régime de la préposition », si bien que le nom se voit « déréférentialisé » (on ne peut lui assortir une propriété « occurrentielle » : * abattre à la hache rouillée) et que l'article défini s'interprète « anaphoriquement dans le cadre du scénario du prédicat » (ibid.). Ainsi, selon l'auteur, dans abattre à la hache, à relie abattre et hache vu comme une partie de abattre (anaphore associative), dans le cadre d'un « jugement analytique » (de type « si on abat, c'est avec une hache »),

c'est-à-dire d'un jugement présenté comme devant s'effectuer sur la base des seules propriétés intrinsèques du référent [...] ou de celles de ses propriétés qui lui sont associées de manière stable (p. 12).

^{*} Georges Brassens, dans la chanson « La mauvaise réputation ».

¹ Cadiot, P. (1991) « A la hache ou avec la hache? Représentation mentale, expérience située et donation du référent », Langue Française 91, Paris, Larousse.

Le problème

Pour savoir, donc, si tel nom d'« instrument » peut être relié à tel prédicat par à (et l'article défini), il s'agit de déterminer les « propriétés intrinsèques du référent » ou celles « qui lui sont associées de manière stable ». Si l'on prend un verbe tel que rincer, la réponse sera que l'action en question s'opère nécessairement en utilisant de l'eau : rincer des verres, rincer le linge, se rincer les cheveux après le shampooing ou la bouche après s'être brossé les dents...; d'autres liquides peuvent s'employer mais ne constituent pas a priori l'instrument « typique » du rinçage et donc on ne s'attend pas à ce que leur nom puisse être introduit par à; or on dit très bien rincer ses cheveux au vinaigre², rincer les cuivres au citron, et rien n'empêche de se rincer la bouche au whisky, de rincer son rasoir à l'alcool, ou, en cuisine, de rincer la morue au lait, en peinture de rincer ses pinceaux au white-spirit, en mécanique de rincer une pièce à l'essence... On serait alors tenté de penser que le mode de procès nécessairement impliqué par rincer est tout simplement que ce prédicat programme (de manière interne) l'utilisation d'un liquide, mais là encore, contrairement à l'attente, on observe l'impossibilité de dire *rincer (quelque chose) au liquide alors que l'on pourrait fort bien formuler le jugement analytique « si on rince, c'est avec un liquide ».

Si la préposition *avec* paraît toujours possible, en revanche l'hypothèse avancée par P. Cadiot pour à ne se vérifie donc pas, du moins si l'on cherche à trouver intuitivement de quel prédicat le référent du nom pourrait constituer le mode d'action, avec quel procès il pourrait avoir une relation intrinsèque : dans³ *Elle s'appuie | s'accoude à l'accoudoir, à l'accoudoir* n'a pas le sens « complément de moyen » et ?? *Il fait vibrer les cordes de son violon à l'archet* n'est pas acceptable, alors que l'*accoudoir* est bien là pour qu'on s'y accoude et que l'*archet* est défini comme ce qui sert à faire vibrer les cordes d'un instrument de musique tel que le violon. Il en va de même pour le nom *geste* relativement au verbe *saluer* puisque, d'après ce qui ressort du dictionnaire Larousse, on peut voir *a priori* dans le geste une modalité du salut :

Action de saluer, *geste* ou *parole*⁴ de civilité, de respect, qu'on adresse à une personne que l'on salue.

Si le geste (ou la parole) sont contenus dans le salut, en sont des modalités typiques, on devrait alors pouvoir dire saluer au geste, ce qui est exclu :

*Paul m'a salué au geste

Citons encore le cas de *sel, poivre*, et de *safran*, épices destinées à relever le goût des aliments selon ce même dictionnaire :

sel « ...qui sert à l'assaisonnement et à la conservation des aliments » poivre « condiment de saveur piquante utilisé pour assaisonner »

 $^{^2}$ Exemple illustrant le complément de moyen introduit par a dans un manuel scolaire.

 $^{^3}$ Exemples extraits de Lavieu, B.(2000) « Le complément circonstanciel de moyen introduit par les prépositions à et avec », Mémoire de maîtrise, 130 p., Université de Paris X Nanterre.

⁴ Souligné par nous-mêmes.

safran « plante cultivée pour ses fleurs, qui fournissent une teinture jaune et servent à l'assaisonnement »

Rien ne permet alors d'expliquer la différence d'acceptabilité entre :

Paul assaisonne le riz au safran ??Paul assaisonne le riz au sel/au poivre

Il en va de même pour *montrer (quelque chose)* qui a un rapport *a priori* très proche avec le doigt, or c'est *montrer du doigt* qui semble le plus naturel, ordinaire, la formulation de Brassens présentant une recherche littéraire, poétique.

On constate par conséquent que l'intuition de la réalité ou de la conception que l'on en a ne peut constituer la source de la prédiction de ce qui est possible ou impossible en langue. Si l'analyse de P. Cadiot est convaincante, qui montre que dans à $Déf\ N$ le GN est générique⁵ et « déréférentialisé », le problème est donc qu'elle ne permet pas de prédire les formes linguistiques : on n'a pas d'autre moyen que l'intuition pour accéder aux « propriétés intrinsèques du référent » ou à celles « qui lui sont associées de manière stable », or de multiples exemples montrent que cette appréhension intuitive conduit soit à accepter des combinaisons en fait inacceptables (* rincer an liquide), soit à ne pas prévoir l'acceptabilité d'associations parfaitement naturelles (rincer au vinaigre). Il s'agit donc, à l'inverse, de partir des formes permises et interdites par la langue pour déterminer ce que cette dernière institue comme propriétés intrinsèques ou stables du prédicat, ce dont témoigne (si l'hypothèse de P. Cadiot est exacte) son association possible avec un complément « instrumental » introduit par a.

Méthode de résolution du problème

Si l'on se donne pour objectif de commencer par observer les formes linguistiques, on doit organiser la tâche de manière à rendre la démarche possible ; la méthodologie choisie consiste à procéder par paradigmes caractérisés indépendamment, par exemple à tester la compatibilité de $\grave{a}+D\acute{e}f$ introduisant un complément de moyen avec les noms humains, les noms de partie du corps, les noms d'animaux, etc.

Ces paradigmes sont constitués à partir des propriétés distributionnelles et syntaxiques des noms (donc à partir des combinaisons que la langue autorise) et non à partir des propriétés référentielles des êtres ou objets désignés (les entités du monde telles qu'on les perçoit ou telles qu'on les conçoit). Ainsi J. Dubois⁶ justifie-t-il les étiquettes sémantiques utilisées pour définir les entrées de son dictionnaire :

Les noms catégorisés [personne] sont sujets de verbes indiquant l'usage du langage ou certains comportements : l'homme parle/raconte. L'homme rit/sourit [...] sont sujets

⁵ Pour une synthèse des différents critères avancés pour définir la généricité et leur évaluation critique, cf. Galmiche, M. (1985) « Phrases, syntagmes et articles génériques », *Langages* 79, Paris, Larousse.

⁶ Dubois, J. (1979) « Annexe grammaticale », Dictionnaire du français langue étrangère II, Paris, Larousse.

de verbes indiquant une opinion, une opération intellectuelle, un jugement etc. ou une affirmation, une négation.

Ce principe a été systématisé par G. Gross⁷ et son équipe, qui structurent de la sorte le lexique des noms, à partir de l'observation que :

(...) les définitions philosophiques ou psychologiques des classes de mots ne sont pas satisfaisantes pour la description linguistique. Les classes doivent être établies de façon interne à l'aide des moyens que la langue fournit elle-même, c'est-à-dire des outils syntaxiques (Gross, 1994:17).

Ces critères formels permettent de caractériser ce que ces auteurs appellent des « classes d'objets », ainsi définies :

Une classe d'objets est un ensemble de N qui partagent un ensemble de propriétés distributionnelles (ils peuvent figurer en position d'arguments de mêmes prédicats), syntaxiques et, bien entendu, sémantiques⁸.

Notons au passage que cette procédure permet de découvrir que les classifications opérées par la langue (par le biais des compatibilités formelles qu'elle autorise ou interdit) ne correspondent pas nécessairement aux catégorisations intuitives : ainsi, traditionnellement, *nuage* (cela se voit) et *bruit* (cela s'entend) seraient classés dans les noms « concrets » (désignant des réalités perceptibles par les sens) mais le fait qu'ils s'accommodent de distributions telles que *Il y a eu ..., Il s'est produit...* montre qu'il s'agit linguistiquement d'événements et non de « choses » (G. Gross, *op. cit.*).

Dans ce cadre, un nom sera classé dans le paradigme [N humain] s'il est compatible avec je, pensif, raconter, sourire etc. et incompatible avec par exemple haut ou le pronom relatif où: pour le nom enfant, on a bien Je suis un enfant, L'enfant est pensif et inversement on n'a pas * L'enfant est haut ni * L'enfant où j'habite, en opposition avec un N appartenant à la classe paradigmatique des [bâtiment] comme La maison où j'habite.

On se demande ensuite si les noms humains ainsi définis sont susceptibles de former un complément de moyen en a+Déf: la réponse semble être négative (on n'a pas par exemple *Il me fait peur à l'enfant au sens « Il me fait peur en utilisant / en se servant de / avec l'enfant (en général) »). La méthode permet de découvrir des faits qui jusqu'ici n'avaient pas été remarqués⁹.

On notera que l'intuition que l'on peut avoir du fonctionnement du monde ne permet pas *a priori* de prévoir la contrainte observée ; d'autres formulations d'ailleurs

⁷ Gross, G. (1994) « Classes d'objets et descriptions des verbes », *Langages* 115, Paris, Larousse.

⁸ Le Pesant, D. (1996) « Un nouvel outil théorique en lexicographie : les classes d'objets », *Sémiotiques* 11, Paris, Didier Erudition et CNRS (Inalf).

⁹ Ainsi ceux qui se sont occupés de caractériser le complément de moyen ne signalent pas la contrainte que nous venons de découvrir : Dugas, A. (1977) « Les compléments d'instruments », *Cahiers de linguistique* 2, Montréal, Presses de l'Université du Québec. Poncet-Montange, A. (1991) « A propos des noms d'instruments : Relations entre forme et sens », *Lingvisticae Investigationes* XV : 2, Amsterdam-Philadelphie, Benjamins. Cadiot, P. (op. cit.).

sont susceptibles de mettre en jeu un N humain dans un rôle de « moyen » : Paul se sert de sa femme pour avancer dans sa carrière, il a d'ailleurs toujours réussi par les femmes.

De l'observation du corpus à l'émergence d'une hypothèse

Le test systématique de la construction à D e f N à sens de « moyen » sur les noms d'un paradigme donné permet aussi d'observer des régularités menant à de nouvelles hypothèses.

Le paradigme des noms d'animaux

Les noms d'animaux ont un certain nombre de distributions communes avec les noms humains: comme l'homme, l'animal naît, vit, meurt, se nourrit, dort, peut-être tué ...etc. (Dubois, 1979, op. cit). Ils s'en distinguent par le fait que certaines des activités animales reçoivent des formulations spécifiques: on dit d'une femelle qu'elle est pleine et qu'elle a des petits ...etc. De même, les verbes apprivoiser, dresser, dompter etc., les noms une patte de, une aile de, une fourrure de , etc., les adjectifs domestique et sauvage sont des opérateurs généraux, permettant de définir la classe [animaux]. On peut également, en s'inspirant d'un autre travail¹⁰, dire que cette classe est susceptible d'être distinguée des autres classes, des N végétaux par exemple, par le fait que ses N peuvent être traités collectivement: essaim, bétail, harde, meute, volaille, troupeau, etc.

Ainsi que le remarque J. Dubois (1988)¹¹, le lexique des noms d'animaux est d'autant plus important (quantitativement) et diversifié que l'animal est proche de l'homme (c'est-à-dire lui sert, soit pour l'alimentation, soit pour le loisir (chasse, pêche ...), soit pour le travail). Ainsi le N [animal] est susceptible de devenir massif s'il s'agit de la viande : Il paraît que l'on sert du chat dans ce restaurant, de la peau, de la fourrure, de la plume utilisées dans des objets proprement humains : C'est du mouton votre veste ? ou dans le domaine des activités rurales : Il y a du chevreuil dans cette forêt / de la truite dans cette rivière¹².

Notons également des différences telles que *terrier*, *clapier* (le nom de « l'habitat » change selon le statut de l'animal), *rein* et *rognon*, *côtelette* et *côte*, *cervelle* et *cerveau*, *jambon* et *cuisse* (la partie du corps n'a pas le même nom selon qu'elle concerne l'animal vivant ou l'animal transformé pour l'alimentation). Même si ces distributions distinctes ne sont pas systématiques pour tous les noms concernés, leur existence témoigne que les animaux ont selon la langue un statut différent : le vocabulaire est d'autant plus étendu que l'animal est utilisé par l'homme.

Le paradigme des N [animal] étant ainsi délimité et défini par un certain nombre de distributions, on peut observer à quelles conditions ces noms peuvent constituer un complément de moyen introduit par \hat{a} dans une phrase de type :

¹⁰ Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. (1996) « Collectifs d'êtres vivants », Linx 34-35, Université de Paris X Nanterre.

¹¹ Dubois, J. (1988) «Le genre dans les noms d'animaux », actes du colloque Genre et langage, Linx 21, Université de Paris X Nanterre.

¹² Exemples extraits de Galmiche, M. (1988) « Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement », Recherches linguistiques XIII : Termes massifs et Termes comptables, Université de Metz.

X fait quelque chose + à Déf N [animal] (= « au moyen de Déf N [animal] »).

Le premier constat est qu'il est possible de former un complément de moyen à l'aide des noms d'animaux, ce qui les distingue des N [humain]. La deuxième observation générale, qui permet de formuler une hypothèse, est que les expressions possibles du type faire quelque chose + à Déf+N animal, où à Déf+N animal s'interprète comme un moyen, concernent l'animal en tant qu'il est au service de l'homme, soit dans le domaine des loisirs (chasse, pêche) :

Max pêche à la mouche, au ver, à l'asticot Léa chasse au furet, au faucon¹³, à l'épervier, à l'éléphant¹⁴

soit dans le domaine de la cuisine, de l'alimentation :

Elle farcit son rôti au canard Léa prépare un gratin au brochet, au cabillaud Max fourre sa tarte à l'anchois

Ainsi, $\grave{a}+D\acute{e}f$ introduit un moyen supposant un certain point de vue sur l'animal; en quelque sorte, $\grave{a}+D\acute{e}f$ entérine le statut (de moyen) de l'animal mis au service de l'homme: ce n'est pas le nom de l'animal en tant que ce dernier est libre dans la nature qui permet de constituer un tel complément. Toutefois, le nom de l'animal en tant qu'il aide l'homme dans son travail n'est pas susceptible d'entrer dans la construction; nous ne dirions pas :

?? Le paysan laboure au cheval/au bœuf

(On observe encore une fois à quel point on pourrait se tromper dans des généralisations qui, pour être intuitivement logiques, n'en seraient pas moins abusives du point de vue linguistique.) Donc l'hypothèse est que $\grave{a}+D\acute{e}f$ introduit un certain type de moyen : l'animal transformé en instrument (de chasse, de nourriture... mais non semble-t-il comme moyen de travail). On peut alors interpréter l'impossibilité d'un complément $*\grave{a}+D\acute{e}f+N$ humain en avançant l'idée que, selon la langue, la personne ne peut être instrumentalisée (point de vue qui ne correspond pas à la réalité objective, comme on sait).

Le rôle de *à* serait donc d'introduire certes une modalité de l'action (pour reprendre l'idée de P. Cadiot) mais qui suppose le détachement de l'animal de son état naturel ; autrement dit, de manière plus générale, *à* impliquerait le choix de noms désignant des entités déjà conçues comme des moyens (donc au préalable détournées de leur milieu).

Sur les 130 N [animal] (en mettant à part des noms tels que acouchi, dégou, blanchon, etc. et les noms scientifiques dont nous ne maîtrisons pas l'usage) que

138

¹³ Fauconnerie: « art de dresser les faucons, pour qu'ils capturent les oiseaux ou des gibiers à plumes pour les chasseurs. Le sport qui consiste à chasser avec ces oiseaux de proie s'appelle aussi la chasse an faucon » (CD-rom, Microsoft, Encarta, 1999).

¹⁴ Éléphant: « Comme les éléphant ont rarement des petits en captivité, dans la nature, on les capture souvent avec l'aide des éléphants domestiques guidés par des cornacs: on parle alors de *chasse à l'éléphant* ».(Encarta, op cit.).

propose l'ouvrage de D. Péchoin (1991)¹⁵, nous en avons sélectionné 78 qui, tous, valident l'hypothèse; certes on peut, dans un premier temps, s'interroger sur l'acceptabilité d'énoncés tels que :

Il chasse à l'antilope, au corbeau Elle farcit ses raviolis à l'antilope, au corbeau

mais il n'est pas clair que nous rejetions ces phrases sur des bases uniquement linguistiques: s'il s'avérait que l'antilope puisse être dressée comme l'éléphant ou le corbeau comme le faucon, rien n'empêcherait sans doute qu'on admette ces exemples comme on admet *Il chasse à l'éléphant, Il chasse au faucon*. De même il est des pays où se consomme la viande d'antilope, et l'on peut facilement concevoir de manger du corbeau, même en France par temps de guerre¹⁶. Il est donc possible de considérer que l'hypothèse est vérifiable à 100 %.

Le test systématique des N [animal] en position de compléments de moyen introduits par à permet par conséquent d'une part de découvrir que, contrairement à ce que l'intuition référentielle et conceptuelle pourrait laisser penser, tout nom d'animal n'accepte pas cette distribution, et que d'autre part, pour ceux qui l'admettent, il y a une condition sous-jacente à respecter. Cette observation nous amène à infléchir l'hypothèse de P. Cadiot, qui, telle qu'elle a été énoncée, ne rend pas compte de l'ensemble des cas de figure, étant susceptible de permettre la génération de phrases inacceptables ou de ne pas prédire celle de phrases parfaitement naturelles. Nous allons vérifier notre propre hypothèse sur un autre paradigme – délimité selon la même méthode que celui des N [animal] : l'ensemble des noms de matière.

Le paradigme des noms de matière

En ce qui concerne les N [matière], la définition générale de Dubois (1979 :1029) n'est pas satisfaisante, du point de vue retenu ici, puisqu'il ne donne pas de critère formel distinguant cette catégorie (sa définition est uniquement référentielle) :

Sont catégorisés [matière], les noms désignant des substances naturelles, solides ou liquides (terre, boue, pétrole, bois, métal, etc.) ou des matières fabriquées à partir de substances naturelles ou chimiques (papier, tissu, Nylon, ciment, toile, porcelaine, etc.) et qui transformées servent à la construction d'objets divers, à l'alimentation en énergie, etc.

En revanche, il est possible de trouver des distributions caractérisant les trois formes de matière (liquide, solide, gazeuse).

¹⁵ Péchoin, D. (1991) *Thésaurus. Des mots aux idées, des idées aux mots.* Paris, Larousse. Sélection des noms d'animaux de la page 189 à la page 208.

¹⁶ M. Galmiche défend l'idée que « le linguiste, quel que soit son domaine d'investigation, ne peut nier qu'il est amené à solliciter constamment la notion de vérité » (p. 23). On en a l'illustration ici. *Cf.* Galmiche, M. (1991) *Sémantique linguistique et logique*, Paris, PUF.

Les N [liquide]

Nous proposons pour définir cette catégorie des verbes tels que dégouliner, couler, verser, arroser, renverser, asperger ou des noms comme une goutte de, un filet de, une larme de :

Le sang coule, gicle, et asperge le médecin J'ai renversé du vin, qui dégouline par terre Versez le bouillon et arrosez-en les carottes

Les N [liquide] se répartissent en deux sous-classes selon que l'on a ou non affaire à une matière transformée; ainsi on fabrique, élabore, confectionne, donne/ connaît la recette de, concocte, une solution, une lotion, de l'huile...: on obtient ainsi le paradigme des noms d'artefacts, mais on n'a pas de manière réciproque, pour les noms de liquide désignant des substances naturelles:

*On fabrique / confectionne / élabore ... du sang / une sécrétion / de la bile ...

Certains noms connaissent les deux emplois, comme *lait* (on fabrique du lait en poudre, etc.). Un autre critère permet de distinguer le liquide naturel :

Cet animal a le sang chaud Cette vache a le lait gras

(sang ou lait ont ici la syntaxe des parties du corps) et le liquide sorti de son milieu naturel, on ne pourrait plus dire à propos du canard cuisiné au sang ou du riz cuit au lait :

Le canard a le sang chaud Le riz a le lait trop sucré

Dans les N [liquide] ainsi définis, et après sélection des termes les plus courants dans le corpus de D. Péchoin (*op. cit.*, note 15), 3 occurrences ne se comportent pas comme le laisse prévoir notre hypothèse, soit 8 % de l'ensemble ; il s'agit d'une part du N [liquide naturel] *eau* qui se combine avec la préposition *à* :

Elle rince son pull à l'eau

Et d'autre part de N [liquide transformé] qui ne se combinent pas avec la préposition \hat{a} , par exemple :

??Elle nettoie sa plaie à la solution

A l'inverse *lait*, *lotion* et *tisane*, qui sont des N [liquide transformé], valident l'hypothèse puisqu'ils se combinent avec \hat{a} :

Elle rince la morue au lait

L'usage naturel du lait (de la vache, de la chèvre, etc.) c'est de pouvoir nourrir le petit (le veau, le chevreau, etc.) : l'emploi de ce lait par l'homme est un « détournement ».

Elle se frictionne/démaquille à la lotion Elle s'est toujours soignée à la tisane Comme pour les N [animal], les N [liquide] qui vérifient l'hypothèse ne le font pas dans n'importe quel contexte ; ainsi, on admet moins facilement :

??Elle nettoie la plaie à la lotion

que:

Elle nettoie la plaie à l'alcool

Cela signifierait (comme le dit d'ailleurs P. Cadiot) qu'il y a un lien fort entre le type de procès et le moyen qu'on lui associe. Pour la langue, une plaie se nettoierait à l'alcool (par exemple) et non à la lotion : autrement dit, l'identité lexicale du verbe devrait inclure la définition du moyen prototypique (selon la langue) d'accomplir l'action qu'il exprime.

Notons toutefois au passage que notre hypothèse permet d'expliquer de surcroît l'acceptabilité de *rincer ses cheveux au vinaigre*, *rincer les cuivres au citron, rincer la morue au lait*, etc.: dans tous les cas, le N [liquide] désigne un liquide élaboré par l'homme (comme *vinaigre*) ou détourné de sa fonction naturelle (comme *lait*), issu d'un certain « traitement » (il faut exercer une action particulière pour extraire le jus du citron).

Quant aux autres noms, il se peut que, selon la langue, ils ne soient pas définissables comme des instruments (malgré notre intuition référentielle ou conceptuelle) tandis que l'eau, à l'inverse, serait essentiellement un moyen (ce qui n'est d'ailleurs pas contre-intuitif du point de vue de notre vision du monde : l'eau est banalement considérée comme la condition de la vie elle-même). De même, des termes comme *chaleur*, *froid* admettent la construction¹⁷, ce qui est peut-être l'écho du fait que, naturels ou produits artificiellement, la chaleur et le froid sont des moyens d'existence (une planète sans chaleur / trop froide ne permet pas plus la vie que le soleil).

Ces observations amènent à une hypothèse plus générale sur le rôle de *à* introducteur de complément de moyen : la préposition dans cette construction serait le témoignage de l'enregistrement par la langue d'une sorte de sagesse des nations.

Les N [solide]

Dans la présentation de D. Péchoin (op. cit., note 15), les solides sont classés selon de grandes rubriques : terre (boue, humus, caillou, gravier, argile...), minéraux (roc, pierre, talc...), minerais (aluminium, argent, cuivre, fer ...), bois (liège, chêne, acajou...), verre (miroir...).

Ces N sont susceptibles d'admettre des verbes tels que couper, trancher, partager, diviser, briser, etc. ou de se combiner avec des noms tels que une part de, un morceau de, une tranche de ou un bloc de, etc.

Les ouvriers brisent, coupent des briques Le maçon porte un bloc de béton Le menuisier coupe/tranche/partage le bois en tronçons

¹⁷ Se rôtir à la chaleur (du soleil / du poêle). Conserver des aliments au froid.

Les N [solide naturel] sont repérés par des noms comme une carrière de, un bassin (minier), une mine de ou des verbes comme minéraliser, terrer, sablonner etc. :

Une carrière de calcaire

Une carrière de gypse

Les N [solide transformé] supposent des contextes indiquant le traitement, la fabrication : un pot de terre, une bague en argent ou l'usage : pierre à fusil ...

On s'attend à ce que les N [solide naturel] ne forment pas de complément de moyen de la forme à la terre, à la pierre, à l'argent, etc. C'est le cas, dans la mesure où des exemples tels que :

Le maçon colmate le mur à l'argile

Pierre enrichit son terrain à la terre de bruyère

Les hommes préhistoriques taillaient les os au silex

Le pédicure soigne les pieds de ses patients à la pierre ponce

Roger attire le morceau de fer à l'aimant

supposent que l'argile, la terre de bruyère ou le silex, l'aimant et la pierre ponce désignent des produits (on achète de la terre de bruyère), impliquent un traitement par l'homme (les silex étaient eux-mêmes taillés avant de (et pour) servir d'outils); et où:

*Il fait un vase au calcaire

*Il enfonce le clou au caillou (P. Cadiot)

sont inacceptables.

Toutefois, l'hypothèse trouve ses limites dans le fait que nous ne parvenons pas toujours à trouver des compléments en a + Déf + N [solide transformé] :

*Il consolide le mur à la planche

*Paul décore sa maison à la poutre

Il en va ainsi de 20 % du corpus (9 noms sur 48). Cela signifie peut-être que la classe n'est pas homogène ou que nous n'avons pas découvert les contextes appropriés : le fort pourcentage de validation amène en tous cas à ne pas considérer l'hypothèse comme nulle et non avenue.

Les N [gaz]

La classe des N [gaz] admet les verbes *respirer, asphyxier, étouffer, intoxiquer, inhaler* etc. ainsi que des noms tels que *vaporisation, dilatation, inhalation, une pression* de :

La cause de l'incendie est une émanation de gaz

Ils se sont étouffés au monoxyde d'azote

Les enfants ont inhalé un gaz toxique

De la même manière que nous distinguions deux sous-classes (transformé w naturel) dans les classes de N [liquide] et N [solide], nous pouvons là aussi proposer cette dichotomie : les N [gaz transformé] sont repérables par des verbes comme

chauffer, refroidir, liquéfier, etc. et les N [gaz naturel] n'admettent pas les verbes précédents :

Le dermatologue retire les verrues de ses patients à la neige carbonique Elle attise les braises au dioxyde de carbone La conservation des embryons se fait à l'azote liquide

Les exemples que nous pouvons forger vérifient l'hypothèse à 100 %: l'azote liquide est un gaz non naturel puisque c'est de l'azote qui a été refroidi, le dioxyde de carbone est le résultat de la transformation d'un gaz naturel (l'oxygène) consommé par les poumons, etc. Les N [gaz] susceptibles de former un complément de moyen en à désignent une matière fabriquée ou issue d'une transformation. Ainsi, malgré le lien intrinsèque qui relie gonfler et air, on ne dirait pas *gonfler le ballon à l'air; en revanche à l'air comprimé serait possible (mais inclut l'idée d'un « traitement » de l'air); il en va de même du gaz qui fait fonctionner la cuisinière dans une cuisinière à gaz:

Cette locomotive fonctionne à la vapeur Paul gonfle la piscine à l'air comprimé Il nettoie la piscine au chlore Il chauffe sa maison au butane/au propane/au gaz

Conclusion sur les N [matière]

Dans cette classe les noms corroborent majoritairement l'hypothèse que nous avons précédemment avancée que ce sont les N d'artefacts qui sont introduits par la préposition à pour former un complément de moyen: parmi les 105 noms retenus sur les 114 que propose D. Péchoin (op. cit., note 15)18, l'hypothèse se vérifie à 88 % (puisque 91 noms valident notre hypothèse): il reste donc 12 % de contre-exemples dont la classe des solides est la plus importante (20 %), suivie de celle des liquides (8 %). En particulier, le problème posé par sel n'est pas résolu: il s'agit certes d'une matière naturelle mais transformée pour l'usage alimentaire, qu'il s'agisse d'assaisonnement ou de conservation. On ne s'explique donc pas que ?? assaisonner au sel soit inacceptable, contrairement à conserver au sel (notre hypothèse ici ne fait pas progresser la compréhension des données par rapport à celle de P. Cadiot).

Notre troisième vérification portera sur les noms de végétaux, qui se répartissent également en deux sous-classes selon que le végétal se trouve à l'état naturel ou se trouve transformé par la main de l'homme.

Le paradigme des noms de végétaux

Le paradigme des N [végétal] est de manière générale délimité par des verbes comme arracher, planter, dépoter, repiquer, mourir, s'étioler, bouturer, bourgeonner, germer et par des noms de partie tels un pétale de, une feuille de, une bouture de, une branche de, etc.

Le thym pousse/croît/meurt/se fane/perd ses feuilles

¹⁸ Sélection des noms de matière de la page 148 à la page 160.

A l'intérieur de cette classe, il est possible d'opérer une partition entre les végétaux à l'état naturel et les végétaux transformés pour devenir des aliments, des condiments, des parfums ou un moyen de teindre les vêtements. Ainsi un nom comme thym a deux sens : ou bien il s'agit de la plante (le thym pousse/croît/meurt, etc.), ou bien il s'agit du « produit » (la plante transformée selon les besoins humains) et le nom peut alors avoir les propriétés de N [liquide] (si on boit/verse du thym, ce n'est pas le thym qui pousse/croît dans la nature mais l'infusion préparée à l'aide du thym extrait de son milieu naturel et traité pour cet usage). De même, si l'on peut saupoudrer de l'ail, du thym, de la menthe etc., c'est que la plante a été cueillie, séchée et enfin réduite en poudre ; il y a eu une préparation, les N désignent alors des végétaux extraits de leur milieu naturel :

Il assaisonne les cuisses de poulet à la (noix de) muscade Elle parfume son bain à la lavande

En revanche, *charbon* ne peut désigner que le végétal transformé (* *Le charbon pousse / croît*, etc.), et de même *chocolat* correspond seulement au produit : on ne dirait pas que *le chocolat pousse en Afrique*, etc.).

Globalement, l'hypothèse que le complément de moyen de forme $\hat{a}+D\acute{e}f+N$ s'applique à des noms d'artefacts est vérifiée ; d'un côté, les N [végétal] possibles renvoient à des végétaux qui ont subi une transformation (ce n'est par exemple pas le magnolia tel qu'il pousse naturellement que l'on vaporise dans une pièce pour parfumer l'atmosphère) :

Pierre parfume/désodorise sa maison au magnolia/au jasmin/au chèvrefeuille Il relève le goût du riz au safran¹⁹

Léa fait un nappage à la vanille 19 (sur le dessert).

Assaisonner une salade à l'échalote

Marie blondit ses cheveux à la camomille

Il parfume sa viande/ses légumes au basilic/à la sauge/au romarin

Il soulage ses maux de gorge à l'aubépine

et d'un autre côté, on aboutit à des énoncés inacceptables si l'on essaie de construire une phrase avec des N [végétal] désignant la plante naturelle :

- *Il chasse les mites au genévrier
- *On fabrique du gin au genévrier
- *Les lapins se nourrissent à la luzerne

¹⁹ « Parmi les épices que l'on ne se procure que difficilement, on trouve le *safran* et la *vanille*, dont la production exige un travail manuel considérable. Le *safran*, utilisé pour colorer et aromatiser les plats méditerranéens et orientaux, provient des stigmates récoltés à la main du *crocus*, cultivé en Espagne, en Italie et au Moyen-Orient. La *vanille* est tirée d'une *orchidée*, qui doit être pollinisée à la main et dont les gousses doivent être spécialement traitées avant que les fèves ne produisent leur parfum » (*Encarta, op. cit*).

Cet énoncé ne paraît pas grammatical si *les lapins* est l'agent du procès ; il devient plus acceptable s'il est compris au sens passif, *les lapins* désignant alors l'animal domestique nourri par les soins de la fermière :

?La fermière nourrit les lapins à la luzerne

mais la luzerne alors n'est plus à l'état naturel : elle a au préalable été coupée, mise en gerbe, etc. Il en va de même d'énoncés tels que :

?Il aromatise son huile au romarin

?Il assaisonne ses tomates au persil²⁰

bien qu'il semble qu'on accepterait plus facilement il aromatise son huile avec du romarin et il assaisonne ses tomates avec du persil.

Notre corpus, extrait des listes de D. Péchoin (op. cit)²¹, contient 53 noms correspondant à la classe des N [végétal]. Nous n'avons traité dans cette section que des noms susceptibles de désigner les produits que sont les condiments (moutarde, poivre, safran etc.), le parfum (magnolia, jasmin, chèvrefeuille, etc.) ainsi que des noms de végétaux servant à teindre des tissus, ou servant d'aliments pour les animaux (herhe, luzerne, etc.), en évinçant donc les noms de fleurs (rose, tulipe, glaïeul, etc.), les noms d'arbres comme chêne, merisier, teck, etc. qui désignent aussi le bois utilisé entre autres dans la fabrication de meubles, et enfin les noms de fruits et/ou d'arbres fruitiers.

Si l'on admet que dans des énoncés tels que *Il aromatise son huile au romarin, Il nourrit ses vaches à l'herbe*, il y a extraction de son milieu naturel de la plante au profit de fins qui ne sont pas inscrites dans sa nature même (du point de vue linguistique au moins), alors notre hypothèse ne rencontre aucun contre-exemple dans le paradigme des N [végétal]. On observe avec *poivre* le même phénomène qu'avec *sel*: on peut par exemple *farcir au poivre* des harengs saurs, selon le *Larousse ménager*, autrement dit l'inacceptabilité de *relever / assaisonner au poivre* ne vient pas du nom lui-même mais de son association avec le verbe. On constate donc une fois de plus que la sélection mutuelle des mots ne rencontre pas l'intuition référentielle ou conceptuelle et dessine au contraire une interprétation autonome du monde.

Conclusion

A partir de l'analyse quantitative que nous venons d'effectuer pour chacun des paradigmes, il convient de dire que notre hypothèse se vérifie massivement (à 96 %, si l'on prend en compte l'ensemble du corpus, toutes classes confondues), mais de manière différente : tantôt, pour la classe [matière], c'est plutôt la structure $\grave{a}+k/la~N$ non naturel qui est validée, tantôt c'est l'autre structure $*\grave{a}+k/la~N$ naturel, par exemple avec les noms d'animaux : cela peut s'expliquer par le fait que dans la première classe, il y a une majorité de noms qui sont des noms de matières transformées, alors qu'à

²⁰ Le *persil* peut être cueilli, rincé à l'eau et être consommé sans préparation – sauf s'il s'agit de persil lyophilisé vendu dans le commerce – à l'inverse de la *vanille* et du *safran* que nous venons de voir, pour lesquels leur consommation nécessite une préparation.

²¹ Sélection des noms végétaux de la page 174 à la page 189.

l'inverse la classe des noms d'animaux couvre plutôt des noms désignant des animaux non domestiqués, qui ne sont donc pas compatibles avec la préposition \hat{a} puisque très peu d'animaux sont au service de l'homme : il en existe quelques-uns pour la chasse, la pêche, l'agriculture et la nourriture.

La supposition à laquelle nous sommes parvenues, par le travail empirique de test systématique des paradigmes, permet d'expliquer les étrangetés que constituent, à l'encontre de l'hypothèse avancée par P. Cadiot (op. cit), non seulement, les phrases parfaitement acceptables rincer ses cheveux au vinaigre ou se rincer la bouche au whisky, mais aussi les énoncés rejetés *Paul m'a salué au geste ou ?? Tout le monde me montre au doigt : dans le premier cas, le moyen est « construit » (fabriqué par l'homme), dans le second l'action s'opère par des moyens naturels à l'homme. Cependant, la conjecture est à étayer, plus particulièrement pour le paradigme des « objets », car selon notre propre hypothèse, il devrait être possible de dire (au sens « moyen ») Elle s'appuie à l'accoudoir ou ?? Il fait vibrer les cordes à l'archet : de fait, le paradigme des noms de matière [solide transformé] est celui qui rencontre des contre-exemples dans l'examen qui précède.

Il apparaît clairement en tous cas que le secret des possibilités et impossibilités distributionnelles ne peut-être trouvé dans « les seules propriétés intrinsèques du référent » : la langue a sa propre analyse, beaucoup plus subtile et complexe que ne le laisserait supposer notre intuition spontanée; si la langue parle du monde (G. Kleiber, 1999 : 26)²², elle en parle à sa manière, si bien que c'est le travail d'observation des formes qu'elle permet et interdit qui constitue le moyen le plus sûr pour tenter d'accéder à son système sémantique (D. Leeman, 1999 : 118-123)²³.

> Belinda LAVIEU et Danielle LEEMAN Département des sciences du langage Université Paris X 92001 Nanterre cedex bellavieu@aol.com

²² Kleiber, G. (1999) *Problèmes de sémantique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

²³ Leeman, D. (1999) « L'unité lexicale dans la perspective harrissienne », *Linx* 40, Université de Paris X Nanterre.